

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PER
H-99

ER
99
1866

MAI 1889

No. 219
MONT

No. 1.



LE MESSAGER

DE



SAINTE ANNE
DE LA

POINTE AU PERE
RIMOUSKI

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

NOUVEAUX AVANTAGES.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au RÉV. M. P. SYLVAIN, curé de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, comté de Rimouski, P. Q., Canada.

LE MESSAGER
DE
SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE
SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE.....R. PH. SYLVAIN, curé de Sainte-Anne

SOMMAIRE.—A nos chers abonnés, 1.—Avis, 3.—Sainte-Anne de Jérusalem, 4.—Cantiques nouveaux et cantiques anciens, 9.—Nouvelles religieuses, 10.—Sainte Angèle de Méricie, 12.—L'Archiconfrérie de Sainte-Anne, 14.—La maison des Pèlerins, 19.—Décès, 20.—

A NOS CHERS ABONNÉS.

Avec cette livraison commence notre huitième année d'existence. Pendant les sept années qui viennent de s'écouler, le *Messageur de Sainte-Anne* a fait du chemin et du bien.

Les commencements de notre bulletin ont été bien modestes. Mais avec le temps, avec l'aide d'amis dévoués et la protection de sa sainte patronne, il a gagné du terrain, et peu à peu il a vu augmenter le nombre de ses abonnés. Aujourd'hui le *Messageur* a une circulation relativement considérable, il a sa place sur la table du pauvre

comme sur celle du riche, et plus d'une grande revue envierait son sort. Depuis un an, il est imprimé sur papier de qualité supérieure, ce qui lui donne un nouvel attrait aux yeux de ses lecteurs.

Le *Messenger* pénètre dans un grand nombre de familles au sein desquelles il sème les bons conseils et les récits édifiants ; à toutes il parle de sainte Anne et des merveilles qu'elle opère. Fidèle à son programme, il reproduit les discours et les lettres de Notre-Saint Père le Pape, et par ce moyen il unit plus intimement les fidèles à leur Père commun, et leur inspire un amour vraiment filial pour son auguste personne.

D'aussi beaux résultats nous encouragent dans la tâche ardue qui nous est imposée et nous pressent de donner une plus grande influence au *Messenger*. Les publications religieuses ont, de nos jours, une grande importance dans la lutte que les erreurs modernes livrent à la religion catholique. Elles peuvent beaucoup pour la défense de la vérité, pour la diffusion des bons principes et pour la conservation de la foi parmi nos populations. Le goût de la lecture et des voyages étant devenu pour ainsi dire général, il est nécessaire plus que jamais d'instruire les fidèles sur les dogmes que l'Eglise nous enseigne et de les prémunir contre les objections et les ruses de nos adversaires.

Or, quel moyen plus efficace pour propager l'enseignement religieux que la publication d'une petite revue destinée spécialement à la population des campagnes et accessible à toutes les bourses vu la modicité du prix de son abonnement ? Et d'ailleurs, quand nos ennemis dépensent des millions pour répandre l'erreur et le men-

songe, pour attaquer nos croyances les plus chères, devons-nous reculer devant le sacrifice de quelques centins pour soutenir une publication dont le but est de combattre ces mauvaises doctrines et de préserver les âmes du poison qu'elles renferment ? Non, car autrement ce serait céder la place à l'ennemi et lui permettre de semer le mauvais grain dans le champ du père de famille.

Propager les publications exclusivement religieuses, voilà donc une œuvre utile, nécessaire même dans les temps où nous vivons. Cette œuvre, le souverain Pontife l'a recommandée bien des fois dans ses discours et dans ses lettres à la bienveillante sympathie des évêques et à l'encouragement des fidèles.

Nous félicitons nos chers abonnés d'avoir si bien compris ces sages conseils, et nous les prions de nous aider à faire connaître le *Messenger de Sainte-Anne* auprès de leurs parents et de leurs amis qui ne le reçoivent pas encore.

Comme par le passé, nous comptons sur le concours bienveillant de nos vénérés confrères qui sont plus à même de comprendre l'utilité de notre œuvre et de lui faire atteindre son but.

A V I S .

1° *Nous remercions sincèrement les souscripteurs qui ont renouvelé leur abonnement et nous prions ceux qui ne l'ont pas encore fait de vouloir bien le faire le plus tôt possible.*

2° *Nous prions surtout ceux qui ont des arrérages de les acquitter au plus tôt.*

3° *En faveur des abonnés de la Gaspésie, nous fixons la date du renouvellement de l'abonnement à la fin d'août de chaque année. Cependant ceux qui voudraient payer au mois de mai sont libres de le faire.*

4° *Celui qui refuse le MESSAGER doit écrire son nom sur la bande d'adresse avec le mot Refusé.*

5° *En demandant un changement d'adresse il faut nécessairement envoyer l'ancienne adresse.*

6° *Les abonnés des villes doivent avoir soin de donner le nom et le numéro de la rue où ils demeurent.*

7° *Nous prions messieurs les Maîtres de Poste de nous renvoyer les numéros du MESSAGER qui ne sont pas retirés.*

8° *On s'abonne au MESSAGER DE SAINTE-ANNE, à Québec, chez M. C. Darveau, imprimeur, 82, rue de la Montagne; à Montréal, chez MM. Cadieux & De-rome, libraires, 1603, rue Notre-Dame.*

SAINTE-ANNE DE JÉRUSALEM.

Grâce à la bienveillance de M. l'abbé J. Guillaume Forbes, vicaire de Caughnawaga, nous pouvons, dès le premier numéro de cette nouvelle année de publication, donner à nos lecteurs les renseignements plus complets que nous leurs avons promis sur Sainte-Anne de Jérusalem.

Ces détails que nous puisons dans la *Lettre à Monseigneur l'Evêque de Vannes par l'Archevêque d'Alger*, sont intéressants au plus haut degré pour tous ceux qui aiment sainte Anne et qui veulent connaître tout ce qui se rapporte à son histoire et à son culte.

Au mois de mai 1884, nous avons publié dans le *Messenger* quelques notes sur les tombeaux de saint Joachim et de sainte Anne; nous constatons aujourd'hui qu'elles sont bien incomplètes. Nous étions loin de penser alors que la demeure des augustes parents de la Vierge Marie eût été l'objet de recherches aussi fructueuses de la part d'un Prince de l'Eglise célèbre par ses travaux apostoliques.

Dans la première partie de sa Lettre Mgr l'Archevêque d'Alger parle de la maison que saint Joachim et sainte Anne possédaient dans la Ville Sainte et de l'endroit où elle était située. Cette maison est celle où ils ont passé les dernières années de leur vie, où tous deux ils ont rendu le dernier soupir. C'est aussi dans cette maison que sainte Anne conçut et engendra Marie. Ces faits sont prouvés par les témoignages autorisés des Saints-Pères ou des historiens les plus graves de la Palestine : saint Epiphane, l'ami de saint Jérôme, saint Sophrone, qui succéda sur le siège patriarcal de Jérusalem à Modeste qui en avait fait reconstruire les sanctuaires, Saint-André de Crète, Saint-Jean-Damascène qui tous deux ont appartenu longtemps au Clergé de la Ville Sainte, saint Jean-Damascène surtout, le plus docte de tous et auquel on a donné, à juste titre, le nom de saint Thomas de l'Orient.

“ Or, voici, dit Mgr l'Archevêque d'Alger, ce que ces savants hommes nous apprennent sur la maison de saint Anne à Jérusalem :

“ Comme beaucoup d'entre ses ancêtres, comme David lui-même avant sa royauté, Joachim, l'époux de sainte Anne, était pasteur de brebis, et c'est dans les montagnes de la Galilée, près de Nazareth, qu'il élevait ses

troupeaux. Mais il avait hérité de ses aïeux une maison modeste qui lui servait de bergerie dans la ville même de Jérusalem. Saint-Jean-Damascène est formel sur ces deux points : il appelle cette maison, d'une part, "l'ancienne bergerie des brebis de Joachim, *Joachim pecorum quondam curia*," de l'autre, la maison des ancêtres de notre Reine, c'est-à-dire de Marie, "*avitum Reginae domicilium*."

"Comme les autres maisons de pasteurs, à Jérusalem, celle de Joachim et d'Anne était située dans le quartier que l'on nommait, en hébreu, *Bésetha*, en grec, *Probatique*, qui tous deux signifient *quartier* ou *lieu des troupeaux*. Ce quartier, bâti près du Temple, était, en effet, réservé à la garde et à la vente des brebis et des agneaux destinés aux sacrifices, à peu près comme autour de nos sanctuaires les plus vénérés s'établissent encore aujourd'hui ceux qui vendent aux pèlerins des images, des cierges ou des couronnes.

"Mais non-seulement nous connaissons par ces témoignages le quartier où était la maison de sainte Anne, nous en savons encore l'emplacement précis, d'après les textes de saint Sophrone et de saint Jean-Damascène.

"Elle était près de la Piscine appelée aussi Probatique, du nom de ce quartier, si près que, au témoignage du bienheureux Cosmas Vestitor, elle l'entourait en partie, et que, selon Antonin de Plaisance, pèlerin du sixième siècle, la Basilique bâtie sur son emplacement s'étendait jusqu'à l'un des cinq portiques de la Piscine et se confondait avec lui.

"Or cette Piscine est celle dont parle saint Jean, au cinquième chapitre de son Évangile (V. 2-13).

“ La maison des deux saints vieillards n'avait, du reste, rien qui pût attirer les regards. Elle était, selon l'usage de la Palestine, en partie creusée dans le roc qui, dans ce quartier de la ville, s'élevait alors en amphitéâtre vers les remparts, en partie fermée par un mur de maçonnerie. La maison de la sainte Vierge, à Nazareth, la bergerie où Notre-Seigneur naquit à Bethléem, étaient de même, en partie creusées dans le roc. Je le remarque, parce c'est leur humilité qui nous a gardé ces précieux monuments de notre foi. Si Anne, si Marie eussent habité les palais des rois, si Notre-Seigneur y fût né, leurs demeures seraient en vain cherchées aujourd'hui par la piété des chrétiens. Où sont les palais de Jérusalem ? Bâties par la main des hommes, ils sont devenus, ce que devient l'œuvre des hommes : ruine et poussière. Mais Dieu, quand il bâtit, fonde sur le roc. Voilà pourquoi la maison de sainte Anne nous a été conservée : *Fundata enim erat supra firmam petram.* ”

“ C'était dans cette pauvre maison de “ leurs ancêtres ” qu'habitaient les deux saints époux, lorsqu'ils venaient à Jérusalem pour la vente de leurs brebis ou pour la célébration des fêtes de l'ancienne loi ; là, qu'ils priaient ensemble, “ étant tous deux assidus au Temple, ” au témoignage de saint André de Crète ; ce qui, selon la remarque de Combefis, son savant traducteur, leur était facile, à cause du voisinage de leur habitation. ”

D'après saint Epiphane, un modeste jardin s'ajoutait à la maison des deux saints Patriarches. C'est dans ce jardin que sainte Anne priait lorsque son saint époux était obligé d'aller à la garde de ses troupeaux, dans les montagnes de Galilée.

“ Au témoignage de saint Jean Damascène, c'est de

cette maison que sortit Marie pour être présentée au Temple, soit qu'elle eût demeuré à Jérusalem, depuis sa naissance, soit qu'elle eût, dans cet intervalle, habité Nazareth avec ses parents. Ce sont les propres paroles du saint Docteur. " Marie, dit-il, naît dans la maison de Joachim à la Probatique, et de là est conduite au Temple."

" La tradition orientale nous apprend aussi que Joachim et Anne ne quittèrent plus Jérusalem après la Présentation de Notre-Dame, et que, durant le séjour de Marie au Temple, Joachim le premier, Anne peu de temps après lui, leurs vœux étant désormais comblés, leur mission accomplie, allèrent au ciel attendre leur fille.

" Là s'arrête, pour notre sanctuaire, dit Mgr l'Archevêque d'Alger, le souvenir personnel de sainte Anne. Il n'y reparait que plusieurs siècles après, lorsqu'on y transféra son tombeau."

Mais pour l'éminent Prélat, que nous nous sommes plu à citer, les souvenirs qui se rattachent à la maison de sainte Anne ne sont pas épuisés. Que de conséquences, intéressantes pour cette humble demeure, il sait tirer des récits mêmes des saints Evangiles ! A la lecture de ces rapprochements inattendus, on comprend mieux, il nous semble, les textes qui se rapportent à certains faits particuliers de la vie de Notre-Seigneur.

Pour ne pas prolonger outre mesure cet article, nous devons nous contenter de ce que nous avons cité de la lettre de Mgr l'Archevêque d'Alger touchant la maison de saint Joachim et de sainte Anne. Dans un prochain numéro nous verrons ce qu'elle est devenue dans le cours des siècles.

Cantiques nouveaux et cantiques anciens.

Nous lisons dans la *Semaine* de Bordeaux :

“ Il a toujours été d'usage d'admettre dans les églises, conjointement avec le chant liturgique, des cantiques, des motets en langue vulgaire, et il ne peut qu'être maintenu. Mais n'y aurait-il pas encore ici un abus à réformer ?

“ Des artistes pleins de talent et de piété, parmi lesquels notre ville se fait gloire d'en compter de très remarquables, ont, depuis quelques années, multiplié à l'infini ce genre de productions, musique et paroles. Et comme, en général, les exécutants aiment à laisser l'ancien pour le nouveau, ce sont donc sans cesse de nouvelles mélodies.

“ Ces nouvelles paroles que l'on dit pieuses et qui le sont d'ordinaire, *personne ne les connaît à l'avance, et personne ne les saisit quand on les chante.* La musique absorbe tout ! voix et accompagnements, tout est donné aux oreilles ; rien n'est laissé pour l'esprit et le cœur !

“ Nos pères n'entendaient pas ainsi les choses. Ils avaient des recueils de cantiques populaires que nous pourrions encore aujourd'hui nous procurer aisément, dont les mélodies étaient de vieille date fixées dans leur mémoire, et dont les paroles contenaient un enseignement à peu près complet des vérités de la morale et des vertus chrétiennes. L'horreur du péché, les invitations au repentir, les vanités du monde, les saints désirs du ciel, etc., voilà, en effet, ce qu'ils expriment. Quant on sort de l'église après les avoir entendus, on se sent meilleur. Si l'on est juste, on se trouve encouragé à la persévérance ;

si, au contraire, on est pécheur, on se sent porté au repentir.

“ Pour moi, je conserve encore à cet égard des impressions profondes qui datent de plus de soixante années. En ce temps-là et plus tard encore, des chœurs de chanteuses faisaient entendre des cantiques dix minutes avant les offices, dix minutes après, etc. Beaucoup d’assistants mêlaient leurs voix à celles de ces chœurs ; presque tous reprenaient le refrain ; c’était, en vérité, fort édifiant.

“ Pourquoi donc ne reviendrait-on pas à ces pieux usages, surtout aux époques du Carême, de l’Avent, du mois de Marie, etc. ? Tous en profiteraient, et surtout la jeunesse chrétienne.

“ Ces idées mériteraient, ce me semble, de fixer l’attention des supérieures des maisons d’éducation de jeunes filles ; c’est sous leur direction et leur autorité que sont placés presque tous les chœurs de chanteuses que l’on entend dans nos paroisses. Ne devraient-elles pas résister davantage, quant au choix des cantiques, aux instances du jeune âge pour qui il n’y a ordinairement de beau que le nouveau ? Ce serait un pieux service à lui rendre que de le ramener au goût et à la pratique des bons usages traditionnels.”

NOUVELLES RELIGIEUSES

—Le Pape vient de désigner pour occuper les fonctions de nonce apostolique à Bruxelles, fonctions qu’il a lui-même occupées autrefois, Mgr. Foschi. Ce prélat est actuellement archevêque de Pérouse, siège qui fut également occupé par le Pape Léon XIII.

Mgr Agliardi, archevêque titulaire de Césarée, a été nommé nonce en Bavière.

Mgr Richard, archevêque de Paris, Mgr Guilbert, archevêque de Bordeaux, Mgr Foulon, archevêque de Lyon, Mgr François de Paul, comte de Schœnborn, archevêque de Prague et Primat de Bohême, et Mgr Goossens, archevêque de Malines, seront faits cardinaux au prochain consistoire.

— Mercredi, le 1er du courant, a eu lieu à Peterborough, la consécration du nouvel évêque, Mgr B. A. O'Connor. Le prélat consécrateur était Mgr Cleary, évêque de Kingston, assisté de Mgr Fabre et de Mgr Duhamel. Etaient présents : MM. SS. Walsh, de London, Dowling, de Hamilton, Lafèche, des Trois-Rivières, Gravel, de Nicolet, Lorrain de Pembroke, et Foley de Détroit.

— Jeudi, le 16 de ce mois, la basilique de Sainte-Anne de Beaupré a été consacrée avec une très grande solennité. Son Eminence le cardinal Taschereau a consacré la basilique et le maître-autel, dédié à sainte Anne; Sa Grandeur Mgr Fabre, archevêque de Montréal, l'autel de notre-Dame du Perpétuel-Secours; Sa Grandeur Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, l'autel de saint Joseph; Sa Grandeur Mgr Lafèche, évêque des Trois-Rivières, l'autel de saint Alphonse; Sa Grandeur Mgr Langevin, évêque de Rimouski, l'autel de saint Joachim; Sa Grandeur Mgr Racine évêque de Sherbrooke, l'autel de la sainte Famille; Sa Grandeur Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe, l'autel du Sacré-Cœur.

Il ne manque plus rien maintenant à la gloire de cet auguste sanctuaire.

— Les sœurs Marie-Edmond et Marie de la Visita-

tion, des Sœurs des Petites Ecoles de Rimouski, sont allées à Chéticamp, Cap Breton, tenir une école à la demande du rév. M. Leblanc, curé de cette paroisse, et avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr Cameron, évêque d'Arichat.

— Le rév. M. Jean Berger, prêtre français, a été nommé dernièrement au vicariat de Matane.

SAINTE ANGÈLE DE MERICIE, VIERGE.

31 mai.

Angèle de Méricie, née de parents religieux, à Desenzano, dans le diocèse de Vérone, cultiva dès son enfance le lis de la virginité, qu'elle résolut de garder toute sa vie. Elle avait en horreur les ajustements dont les jeunes personnes ont coutume de se parer ; et pour ne plaire à aucun autre qu'à son céleste époux, elle s'étudia soigneusement à détruire la ravissante beauté de son visage et la magnificence de sa chevelure. Orpheline à la fleur de sa jeunesse, le désir de mener une vie pénitente lui fit tenter une retraite dans un désert ; mais un oncle l'en ayant empêchée, elle sut pratiquer à la maison ce qu'elle ne pouvait dans la solitude. Cette angélique enfant priait continuellement, dormait peu et couchait sur la dure. Elle portait un rude cilice, macérait sa chair par de rudes disciplines. Elle ne mangeait de viande et ne buvait de vin que le jour de Noël et de Pâques. On la vit maintes fois passer plusieurs jours sans prendre aucune espèce de nourriture. Dans plusieurs circonstances, le démon, sous la forme d'un ange [de lumière, essaya de lui tendre des pièges ; mais elle le reconnut aussitôt et le

mit en fuite. Enfin, renonçant aux biens qu'elle avait reçus de ces parents, elle prit l'habit du Tiers Ordre de Saint-François, et joignit au mérite de la virginité celui de la pauvreté évangélique.

Dévouée avec ardeur à toutes les œuvres de charité à l'égard du prochain, elle distribuait aux pauvres ce qui ne lui était pas absolument nécessaire, et ce qu'elle avait recueilli pour vivre en demandant l'aumône. Animée de l'esprit de charité, elle allait soigner les malades, consoler les affligés, réconcilier les ennemis et chercher les âmes criminelles pour les retirer de la fange du vice. Nourrie souvent du pain des anges, unique pain de son âme, la violence de son amour pour Dieu la jetait souvent en des transports inénarrables. Ce fut avec une extrême piété qu'elle parcourut les lieux saints de la Palestine. Dans ce voyage, elle avait perdu la vue à Canée, où le vaisseau avait relâché, mais elle recouvra cette précieuse faculté dans une seconde visite qu'elle fit au même endroit. Elle échappa aussi, par la protection de Dieu, à la captivité chez les infidèles et à un naufrage imminent. Enfin sous le pontificat de Clément VII, elle vint à Rome, au tombeau des apôtres, pour y gagner les indulgences du Jubilé. Le Souverain Pontife daigna l'honorer de ses entretiens : il examina aussi et approuva le genre de vie qu'elle pratiquait ; il ne lui permit de quitter Rome, qu'après avoir reconnu, par des signes certains, que Dieu l'appelait ailleurs.

De retour dans son pays, Angèle loua une petite maison à Brescia, près de l'église de Saint-Afre, fonda une société de vierges sous le patronage de sainte Ursule. Sa communauté réussit à merveille, et, avant de mourir, elle lui prédit une longue durée. Enfin, presque septua-

général, et riche de mérites, elle rendit son âme à Dieu, le 27 janvier 1540. Son corps qui demeura trente jours sans sépulture, se conserva flexible et vermeil comme s'il eut été vivant. Des miracles nombreux s'opérèrent à son tombeau, et l'Eglise l'a mise au nombre des saints.

Pratique: Faisons nos pèlerinages avec piété et recueillement.

L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINTE-ANNE

1^o *Progrès de l'Archiconfrérie.*

Du 14 avril au 17 mai, 357 associés nouveaux ont été inscrits dans l'Archiconfrérie.

2^o *Recommandations.*

N. S. P. le Pape Léon XIII, le triomphe de l'Eglise, le clergé catholique, Mgr l'Evêque de Rimouski et les œuvres de son diocèse, Mgr Bossé et ses œuvres; 30 malades; 1 famille dans de graves embarras, 9 intentions particulières, 3 jeunes gens en voyage, 1 jeune homme à la descente des billots, 17 familles pour des grâces particulières, surtout celle d'une bonne mort, le retour d'un jeune homme absent depuis deux ans; la persévérance des justes et la conversion des pécheurs d'une paroisse; 2 curés et leurs œuvres; 2 curés malades, la conversion d'un père de famille et celle d'un jeune homme qui ne va pas à l'église, 2 hommes et une petite fille menacés de perdre la vue, 16 personnes aux Etats-Unis, pour le succès de leurs travaux et pour leur santé 12 conversions, 2 familles pour obtenir la persévérance, le succès d'un voyage

important et celui d'une entreprise, 1 personne dangereusement malade d'un rhumatisme inflammatoire, 60 actions de grâces, 357 associés nouveaux, les bienfaiteurs et les bienfaitrices de l'œuvre du pèlerinage, les zélateurs et les zélatrices du *Messenger*, toutes les intentions déjà recommandées et qui n'ont pas encore été exaucées.

Abonnés défunts : Mme Thomas Barbeau, Delle Henriette Paradis, décédée au presbytère de St-François, Madawaska, Mme Bénonie Moisan, d'Aurora, Ill.

3° *Faveurs obtenues.*

STE-FLAVIE : Par des prières à la Sainte Face de Notre Seigneur et à la bonne sainte Anne j'ai obtenu la guérison d'un violent mal de tête. Puissé-je obtenir la guérison d'une autre maladie grave qui me tient dans une grande faiblesse ! *Une abonée.*—VICTORIAVILLE : Faveur obtenue. *Mme C. A. Rivière.*—ST-PASCHAL : A la plus grande gloire de sainte Anne, je déclare que j'ai obtenu une grâce particulière par son intercession. *Mme A. LeBel.*—ST-CHARLES DE CAPLAN : Au mois de décembre dernier, j'ai été obligée de traverser dans la nuit la rivière de Campbellton avec mes sept enfants. La glace était si mauvaise alors que notre voiture commença à enfoncer dès que nous eûmes fait quelques pas, l'eau pénétrait dans la voiture. Le danger que nous courions était d'autant plus grand que pendant la journée deux voitures avaient passé à travers la glace. Grâce à sainte Anne à laquelle je me suis instamment recommandée, nous avons été sauvés de ce péril. Je la remercie de la protection qu'elle nous a accordée en cette occasion et de deux autres faveurs que j'ai obtenues. *Mme Amédée Lavoie.*— Par l'intercession de sainte Anne, j'ai retrouvé une malle

perdue depuis quatre mois et j'ai obtenu plusieurs autres faveurs. *Une abonnée.*—VANBUREN, ME. : Une grâce particulière et autres faveurs dues à la bonne sainte Anne, R. T. épouse de V. Y.—RIMOUSKI : Sainte Anne m'a exaucée, j'ai obtenu la guérison demandée. *Mme A. Lepage.*

STE-ANGELE : Sainte Anne a écouté ma prière : mon enfant est guéri. *Dme Joseph Guimond.*—ST-ULRIC : Guérison et plusieurs faveurs obtenues. *Mme P. P.*—Nous remercions sainte Anne des grâces qu'elle nous a obtenues. *Mmes Augustin Ouellet et Et. Fortin.*—J'ai été grandement soulagée dans une maladie grave après avoir promis de faire dire une messe en l'honneur de notre sainte patronne et de faire un pèlerinage à son sanctuaire. Daigne cette bonne mère agréer ma reconnaissance et exaucer ma prière ! *Mme Thomas Charest.*—ST-FERDINAND D'HALIFAX : Névralgie dentaire sérieuse guérie presque subitement par l'invocation à sainte Anne. *L. J. O. Sirois, M. D.*—RIMOUSKI : Après un pèlerinage et deux neuvaines faites en l'honneur de sainte Anne et après avoir promis de faire insérer sa guérison dans le *Messenger*, mon petit garçon a été guéri d'un mal d'oreilles qui le faisait souffrir depuis deux ans. Louange et gloire à cette grande thaumaturge ! *A. R.*—ST-DAMASE : Pour obtenir la guérison d'une maladie grave qui me faisait souffrir depuis un an, je me suis abonnée au *Messenger* et j'ai promis de faire un pèlerinage à la Pointe-au-Père. Sainte Anne ne m'a pas encore exaucée complètement, mais j'espère que les prières des abonnés m'obtiendront promptement un parfait rétablissement. *Mme Jos. Arsenault.*—FALL-RIVER, MASS. : Sainte Anne a exaucé mes prières en faisant cesser les souffrances qu'endurait ma petite fille. Elle

n'est plus avec moi, mais je me réjouis de la savoir heureuse dans le ciel. *Mme Paul Banville.*—Mes deux petits enfants ont été guéris par l'intercession de sainte Anne. Mille actions de grâces pour cette faveur et plusieurs autres que j'ai obtenues. *Mme Dieudonné Trudel.*—Sainte Anne a guéri la mère et l'enfant. Qu'elle soit mille fois bénie pour cette double faveur! *Dame Baptiste Pineau.*

STE-FLAVIE : Depuis trois ans j'étais atteinte d'hydropisie. Cette maladie me faisait souffrir beaucoup. Ayant mis ma confiance en sainte Anne, j'ai fait trois pèlerinages à Sainte-Anne de Beaupré pour obtenir ma guérison, mais je n'ai pas éprouvé de soulagement sensible. Loin de me décourager, j'ai fait à pied, l'été dernier, un pèlerinage à Ste-Anne de la Pointe-au-Père. Notre puissante patronne a eu pour agréables mon sacrifice et mes fatigues, car à mon retour j'ai été complètement guérie. J'accomplis une promesse que j'ai faite à sainte Anne en vous priant de publier ce fait extraordinaire dans le *Messenger*. Amour et reconnaissance à mon insigne bienfaitrice. *Une abonnée.*—HULL : Mon petit enfant, âgé de 18 mois, a été guéri par l'intercession de sainte Anne, j'ai obtenu moi-même le soulagement d'un mal d'yeux. *Mme P. Bourgoïn.*—TROIS-PISTOLES. Mille actions de grâces pour une guérison obtenue. *Une abonnée.*—Depuis six ans j'étais atteinte d'un mal d'yeux qui me préoccupait beaucoup. Cet hiver j'ai fait trois neuvaines à sainte Anne, et tous les jours j'ai récité une prière en l'honneur de Notre-Dame du Sacré-Cœur. J'ai promis de plus de faire publier ma guérison dans le *Messenger*, si j'étais exaucée. Mille remerciements à sainte Anne et à Notre-Dame du Sacré-Cœur, ma guérison est parfaite. *L. L.*—

STE-FRANÇOISE : Amour et reconnaissance à sainte Anne pour la guérison d'un violent mal de gorge. *L. Damour.*—
BIC : Par l'intercession de sainte Anne j'ai obtenu la guérison des suites inquiétantes d'une lésion sérieuse à la mâchoire produite par une chute. C'est à la suite d'une neuvaine et après avoir promis de faire publier cette faveur dans le *Messenger*, que j'ai été exaucé. *R. M.*

STE LUCE : Guérison d'une maladie grave. *Mme Omer Desjardins.*—ST. MATHIEU : Grâce particulière et deux guérisons dues à la bonté de sainte Anne. *L. Chrs. H. T., ptre.*—QUÉBEC : Deux grâces obtenues. *Mme L. R.*—RIVIÈRE-AU-RENARD : Dyspepsie opiniâtre guérie par l'intercession de sainte Anne et après la promesse de faire publier dans le *Messenger*. *Mme André Girard.*—Ma petite fille est complètement guérie. *D. Richard.*—ST-MOÏSE : Par la puissance de notre sainte patronne, j'ai été guéri d'épilepsie. *Macaire Morin.*—ST-CHARLES DE CAPLAN : Il y a un an passé, j'ai eu un violent mal de gorge qu'aucun remède n'a pu faire cesser. Grâce à la bonne sainte Anne j'en suis parfaitement guérie. Je lui avais promis de m'abonner au *Messenger* et de faire publier ma guérison. Pardon, ô glorieuse patronne, si je viens si tard vous remercier de ce bienfait. *Marie Bourque.*—
STE-PÉTRONILLE, I. O. : Mille remerciements à sainte Anne pour une grâce obtenue. *Une abonnée.*—STE-FÉLICITÉ : Soulagement dans une maladie grave. *L. B.*—Blessure guérie après une neuvaine. *L. L.* Succès d'une affaire embarrassante dû à la seule protection de sainte Anne. Autre faveur obtenue. Mille actions de grâces à l'aimable aïeule du Sauveur. *Une abonnée.*—Guérison obtenue. *M. L.*—Sainte Anne a préservé un jeune enfant d'un accident. Guérison d'un mal de jambes obte-

nue après plusieurs neuvaines. *A. L.*—Faveur obtenue. *Une abonnée.*—*ST-OCTAVE* : Après avoir fait plusieurs pèlerinages j'ai obtenu la guérison d'une maladie qui avait jusque là résisté aux traitements des médecins. Ma guérison est complète. Amour et reconnaissance à notre bonne Mère. *Une abonnée.*—*ST-DAMASE* : Deux de mes enfants doivent leur guérison à sainte Anne. — *Une abonnée.*

(A suivre.)

En écrivant d'avance à M. le curé de Ste-Anne, on peut avoir des voitures à la gare de St-Anaclet à tous les trains du chemin de fer. Indiquer le train et le nombre des personnes.

LA MAISON DES PÈLERINS.

Mme Jean Banville, Cornwall.....	\$1.00
Un ami, Montréal.....	12
Anonyme, St-Uric.....	05
M. Alexandre Levasseur "	15
Rév. N. H. Therriault, Rivière-Ouelle.....	65
M. Henry Roussy, Williamstown.....	40
Mme Jodoin, Manville.....	15
Dlle Boulé "	25
Mme Henri B. Québec.....	1.00
" L. R. "	50
" L. M. Langlais, Métis.....	65
Un ami, St-Moise.....	50
" " Rimouski	25
" " "	55
Anonyme, St-Uric	65
" Rimouski	15
" Ste-Félicité.....	25
Un abonné, Portneuf.....	65

Mme William Turgeon, Bennington.....	30
“ Alph. Fournier, Brunswick.....	15
Dlle Marie Letarte “	15

Nous offrons à ces généreux souscripteurs l'expression de notre vive reconnaissance.

La *Maison des Pèlerins* sera ouverte vers la fin de juin. Elle sera confiée à la garde d'une famille qui recevra les pèlerins moyennant une légère contribution.

DÉCÈS

Le rév. M. Alfred Dupuis, curé de Ste-Elizabeth, Montréal, décédé le 21 avril dernier, était membre de la société d'une messe.

L'Illustrissime et Révérendissime Mgr Bolduc (Jean Baptiste Zacharie), Prêlat de la Maison du Saint-Père, procureur de l'Archevêché de Québec, décédé le 8 du courant, appartenait à la société d'une messe.

Jean-Baptiste Zacharie Bolduc, fils de Joachim Bolduc et de Madeleine Lessard, naquit à St-Joachim le 30 novembre 1818. Il fit ses études au séminaire de Québec, et fut ordonné prêtre le 22 août 1841. Immédiatement après son ordination, il partit pour les missions sauvages de la Colombie où il demeura jusqu'en 1850. De retour à Québec, en 1850, il séjourna quelque temps au séminaire et devint ensuite successivement vicaire à St-Roch de Québec (1851), aumônier de l'hôpital de la marine et chapelain de l'asile des aliénés de Beauport. En 1867, il fut nommé procureur de l'Archevêché; où il a constamment séjourné depuis. Lors de l'élévation de Sa Grandeur Mgr Taschereau aux honneurs cardinales, il fut nommé prélat domestique de Sa Sainteté.

Les funérailles de Mgr Bolduc ont eu lieu samedi, le 11 du courant, à la basilique de Québec au milieu d'un immense concours de prêtres et de fidèles.

Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski et Mgr le vicaire général y ont assisté.

~~~~~  
Permis d'imprimer,  
✠ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.

## AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

*Chemin de fer Intercolonial du Canada*

Ligne directe entre l'Ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Province de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince-Edouard, du Cap Breton de Terre-neuve et de St Pierre.

Voie de la malle Canadienne et Européenne et des passagers.—Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la malle le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les facilités supérieures qui leur sont offertes pour le transport de toutes les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les places d'eau les plus populaires et les amusements de la pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des chars buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entre Montréal, Halifax et St Jean N.-B.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agents des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St Anaclet et de la Pointe-au-Père est un lieu de pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerinages organisés.

Bureau du chemin de fer }  
Moncton, N.-B. }  
Juillet 20 1887. }

D. POTTINGER.  
Surintendant-  
en-chef

### ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'HIVER 1888-89

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Anaclet et Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

|                                       |                    |
|---------------------------------------|--------------------|
| Pour Lévis et stations intermédiaires | } Express : 10.45. |
|                                       | } Accom. : 12.20.  |
| “ Halifax “ “                         | } Express : 15.12. |
|                                       | } Accom. : 11.20.  |

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe.

### HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : en été 9 hrs en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

### TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne. 10 centins par cierge.



Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centin pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une années Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

#### OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

---

### A VENDRE.

---

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1° Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2° Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4° Coeurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85 cts. \$1.00 et \$1 15 pièce.

5° Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6° Images de Ste Anne de 4 espèces, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7° Oratoires de Ste. Anne, de 2 espèces, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$ .00 la doz.

8° Médailles de Ste Anne, de 6 espèces, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9° Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$100, \$150 et \$2. 0 la doz.

10° Médallions de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$150, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1° Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père

Extérieur, et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de  $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$  pes. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de  $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$  pes. 10 cts pièces ou 25 cts les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément our notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de te Anne de la Pointe-au-Père

REÇU LE

3 JUIL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
DU QUÉBEC